

2023-0575

23-03-07

INTEROX® M-70 Peroxyde d'hydrogène

Acaricide

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

Solution

PRINCIPE ACTIF:

Peroxyde d'hydrogène --- 70.0%

N° D'HOMOLOGATION: 31391

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



DANGER

POISON

DANGER – CORROSIF POUR LES YEUX

DANGER – IRRITANT POUR LA PEAU

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS



SOLVAY

asking more from chemistry®

Fabriqué et Distribué par :

SOLVAY CHEMICALS INC.

1130 Independence Parkway South, La Porte, TX 77571 USA

TELEPHONE: 1-800-SOLVAYC

(1-800-765-8292)

Contenu net : XXXX L

MODE D'EMPLOI

A utiliser seulement dans la fabrication d'un pesticide homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PRÉCAUTIONS

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉ D'Y AVOIR ACCÈS. Ce produit est corrosif pour les yeux et la peau. Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles. Cause une irritation de la peau et des muqueuses. NE PAS mettre dans les yeux, la peau ou les vêtements. Peut-être nocif en cas d'absorption par la peau. Peut-être mortel en cas d'inhalation. NE PAS inhaler les vapeurs de concentré. Mortel ou toxique en cas d'ingestion. Observer strictement toutes les précautions pour la manipulation et l'utilisation de pesticides.

Porter des lunettes de protection ou un écran facial, combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des bottes et des gants résistant aux produits chimiques pendant le transfert / la manipulation du produit. C'est un oxydant puissant.

Veiller à ce que les concentrations de peroxyde d'hydrogène de l'air dans le lieu de travail ne dépassent pas les limites d'exposition établies par les autorités de santé et de sécurité dans votre juridiction. Si les valeurs ne sont pas connues, ou dépassent ces niveaux, porter une protection respiratoire approuvé par le NIOSH.

RISQUES PHYSIQUES OU CHIMIQUES

Agent oxydant fort. Mélanger avec de l'eau uniquement. INTEROX® M-70 peroxyde d'hydrogène n'est pas combustible; néanmoins, à des températures supérieures à 69° C, la décomposition libère l'oxygène. L'oxygène libéré pourrait initier ou entraîner la combustion d'autres matières.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Ne pas rejeter d'effluent contenant ce produit dans les lacs, les ruisseaux, les étangs ou autres plans d'eau. Ne pas causer ou permettre ce produit d'entrer dans les eaux de surface ou des eaux souterraines par les déversements, les eaux de ruissellement, l'évacuation des déchets, le nettoyage de l'équipement ou par tout autre moyen. Toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas contaminer les sources d'eau d'irrigation ou potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE:

Ne jamais remettre INTEROX® M-70 Hydrogen Peroxide dans le contenant d'origine, après l'avoir retiré.

Conserver dans un récipient bien aéré ou dans une installation d'entreposage en vrac approuvé. Ne pas bloquer les sorties d'air. Le produit doit être conservé au frais et ventilé pour éviter tout risque d'explosion. Depuis le peroxyde d'hydrogène est un agent oxydant puissant, le contact avec les matières combustibles peut causer un incendie.

Entreposer dans les contenants d'origine dans un endroit bien aéré, frais, sec et sécuritaire. Expédier et entreposer à l'écart des aliments, des engrais, des aliments pour les animaux et des semences. Garder les récipients bien fermés.

PROCÉDURES EN CAS DE DÉVERSEMENT OU DE FUITE

Arrêter la fuite si c'est possible de le faire de façon sécuritaire. Éteindre toutes les sources d'inflammation; pas de flammes, défense de fumer, les fusées éclairantes ou des outils produisant des étincelles. Conserver à l'écart des matières combustibles ou organiques. Rincer le produit déversé avec de grandes quantités d'eau. Prévenir l'entrée du produit non dilué dans les espaces clos.

ÉLIMINATION:

Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux et provinciaux. Pour de plus amples renseignements, notamment sur la façon de nettoyer les déversements accidentels, veuillez communiquer avec le fabricant ou les organismes provinciaux de réglementation..

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*..